



EXPOSITION : LES RELIGIEUX DANS LA GRANDE GUERRE

Pendant cinq ans les communes de France vont commémorer le Centenaire de la Grande Guerre, occasion rêvée pour célébrer le patriotisme et le courage de nos aïeux.

Il est un aspect moins connu, mais tout aussi glorieux de cette époque, c'est l'engagement sans faille du clergé aux côtés des Poilus dans les tranchées.

Pour entretenir la mémoire de ce dévouement admirable de milliers de prêtres auprès des combattants de 14-18, l'association DRAC a monté une exposition itinérante gratuite pour livrer « clés en main » et gratuitement dans les communes un témoignage émouvant de cette glorieuse action.

Les élus intéressés par cette prestation trouveront ci-dessous toutes les informations nécessaires pour faire venir l'exposition dans leur commune.

Les religieux dans la Grande Guerre

Exposition itinérante

Conçue et proposée par l'association Droit du Religieux Ancien Combattant
(DRAC)

L'association DRAC : nature et objectifs de l'association

Elle a été créée le 2 août 1924 à l'initiative de Dom Moreau, moine bénédictin de l'abbaye de Ligugé, ancien aumônier militaire grièvement blessé et gazé durant la Première Guerre Mondiale. Mandaté par son Père abbé, il est parvenu à réunir rapidement autour de lui les supérieurs majeurs de la plupart des congrégations et ordres religieux. En octobre 1924, Jacques Péricard, ancien combattant de Verdun, à qui est attribué le célèbre « Debout les Morts ! » en en prendra la direction, un religieux ne pouvant être président d'une association loi de 1901 qui excluait de fait les congrégations. L'association avait pour but d'obtenir « la reconnaissance des libertés individuelles des religieux anciens combattants et de leurs droits civiques rendus plus incontestables que jamais par leur loyalisme au service du pays ». Il s'agissait d'obtenir la levée des interdictions concernant les congrégations religieuses après les quatre années de guerre pendant lesquelles les religieux ont fait preuve d'un civisme exemplaire.

Aujourd'hui, l'association continue d'entretenir le souvenir des religieux (et des prêtres séculiers) qui ont servi la France sur les champs de bataille de la « Grande Guerre ». La DRAC participe fréquemment à des cérémonies du Souvenir aux côtés d'autorités militaires et d'autres associations d'anciens combattants et ranime plusieurs fois par an la Flamme sur la tombe du Soldat Inconnu.



Les actions conduites par la DRAC dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre

La DRAC s'est engagée activement dans la commémoration de la Guerre de 1914-1918. Elle a ainsi conduit quatre actions particulières répondant à sa vocation :

- Organisation d'un colloque sur le thème « Prêtres et Religieux dans la Grande Guerre », qui s'est tenu le 15 novembre 2014 à Paris, sous la présidence de Mgr RAVEL, évêque aux Armées françaises, avec la contribution de plusieurs universitaires, dont des religieux, et de M. CHENG, membre de l'Académie française.
- Réalisation d'une plaque commémorative du sacrifice de ces prêtres et religieux apposée dans la cathédrale des Invalides
- Réalisation d'un ouvrage intitulé « La Grande Guerre des hommes de Dieu », témoignage de leur foi patriotique, écrit par M. Alain TOULZA, vice-président de l'association, laquelle en est l'éditrice.
- Conception et réalisation d'une exposition sur les hommes de Dieu dans la Grande Guerre sur la base (textes et illustrations) de l'ouvrage précédemment cité.

L'exposition itinérante « La Grande Guerre des hommes de Dieu »

Cette exposition qui a été inaugurée lors du colloque sur les prêtres et religieux dans la Grande Guerre a vocation désormais à devenir itinérante. Composée de 12 panneaux, elle est facilement démontable et aisément transportable (dans un coffre de voiture, par exemple). **Elle est proposée aux communes, paroisses, établissements d'enseignement privé ou autres organismes intéressés qui en feraient la demande.**

L'intérêt d'une telle exposition est évident. Elle honore la mémoire d'une catégorie de combattants oubliés : les prêtres et religieux. Ils ont eu un comportement héroïque et ont été pour tous les combattants, quelle que soit leur religion, un soutien et un réconfort dans les épreuves tout en partageant les mêmes risques et les mêmes souffrances. Mais surtout, elle a pour but de transmettre aux générations nouvelles l'héritage spirituel et patriotique que nous ont légué ces héros des tranchées, hérauts de Dieu, héritage fondé sur les vertus chrétiennes et les valeurs spirituelles et culturelles qui ont fait notre pays.

Cette exposition sert donc de support à une campagne nationale intitulée **Aimer la France** qui veut s'adresser particulièrement aux élèves des établissements scolaires où elle sera accueillie. Un comité de parrainage est en cours de constitution. Sa composition sera rendue publique le moment venu.

Sauf cas exceptionnel, une dédicace-vente de l'ouvrage qui a inspiré l'exposition (cf. paragraphe précédent) est organisée pendant la durée de celle-ci ainsi qu'une conférence sur le contenu de celle-ci et sur la campagne « Aimer la France ». En cumulant exposition et conférence, on crée ainsi un événement susceptible d'intéresser un large public.



Les conditions matérielles de l'organisation et de la tenue de l'exposition :

Le créneau de l'exposition doit s'inscrire dans le programme de tournée régionale de l'exposition pour des raisons évidentes de réduction des distances de déplacement et de rentabilisation. L'exposition sera dans le sud de la France de septembre à novembre 2015 et dans les départements du front de la Guerre 14-18 de novembre 2015 à mars 2016. Pour les autres régions, M. Toulza assurera la programmation mais il est demandé, dans la mesure du possible, aux organismes intéressés, de s'organiser localement en proposant la tenue de l'exposition dans des localités proches, d'importance justifiant le déplacement des panneaux. L'exposition devrait fonctionner jusqu'à la fin de l'année 2018.

A charge de l'organisme d'accueil (mairie, paroisse, établissement scolaire) :

- transport des panneaux du précédent site d'accueil au site du nouveau demandeur (Les 12 panneaux de l'exposition s'enroulent dans un cylindre léger de 90 cm de long et de 15 cm de diamètre et tiennent en totalité dans un coffre de 308 Peugeot) ;
- règlement du déplacement du conférencier (tarif senior de la SNCF), pas de frais de séjour, (hébergement si possible chez un organisateur ou un ami) ;
- sécurité du local de l'exposition ;
- publicité et communication autour de l'exposition en portant l'effort sur la jeunesse.

Le montage et le démontage des panneaux sont assurés par M. Toulza avec l'aide d'un responsable local désigné. Ils sont constitués d'une matière plastique souple, imprimée, s'enroulant dans un cylindre métallique auquel est fixé un socle qui se déploie.

La DRAC a souscrit sa propre assurance. Il est demandé seulement à l'organisme d'accueil de prendre les dispositions nécessaires pour que l'assurance fonctionne en cas de dommages (surveillance de l'exposition pendant les heures d'ouverture, fermeture sécurisée en dehors des heures d'ouverture)

L'organisme d'accueil s'engage à conserver l'exposition démontée et stockée jusqu'à sa prise en charge par un nouveau site.